

Le bilan de santé par le service de promotion de la santé à l'école libre du Brabant Wallon antenne de Braine l'Alleud

Chers parents, chers responsables d'élève,

Le bilan de santé de votre enfant est organisé par le service de promotion de la santé à l'école (PSE) libre du Brabant wallon. Le service est composé d'une équipe de médecins, infirmières, aides administratives et animatrice dédiée au bien-être et à la santé des élèves dans le cadre scolaire.

Le contenu du bilan de santé est spécifique à chaque niveau scolaire et détaillé dans le tableau ci-dessous. Des aménagements peuvent être apportés à cette périodicité et/ou au contenu en fonction de nos ressources et/ou de circonstances exceptionnelles.

A tous les niveaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- constitution du dossier médical</li> <li>- analyse du statut vaccinal</li> <li>- discussion sur l'hygiène de vie</li> <li>- évaluation du bien-être</li> </ul>
1 <sup>ère</sup> maternelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mesure du poids et de la taille</li> <li>- examen de la vue et de l'audition</li> <li>- examen de l'œil, de la sphère ORL et bucco-dentaire</li> </ul>
3 <sup>ème</sup> maternelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mesure du poids et de la taille</li> <li>- examen de la vue et de l'audition, dépistage du daltonisme</li> <li>- examen de l'œil, de la sphère ORL et bucco-dentaire, du système cardio-pulmonaire, abdominal et génital externe et de la statique</li> </ul>
2 <sup>ème</sup> primaire 6 <sup>ème</sup> primaire 2 <sup>ème</sup> secondaire 1 <sup>ère</sup> différenciée 2 <sup>ème</sup> différenciée 4 <sup>ème</sup> secondaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mesure du poids et de la taille</li> <li>- examen de la vue et de l'audition</li> <li>- dépistage de la vue en relief en 6<sup>e</sup> pr</li> <li>- examen de la sphère ORL et bucco-dentaire, du système cardio-pulmonaire, abdominal et génital externe et de la statique</li> </ul>
4 <sup>ème</sup> primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- examen de la vue à l'école</li> </ul>
Enseignement spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- examen adapté selon l'âge de l'enfant et réalisé un an sur deux</li> </ul>

Lors du bilan de santé, les élèves sont accueillis par notre équipe qui commencera par se présenter et leur expliquera ensuite le déroulement du bilan de santé.

Les élèves sont ensuite reçus par l'infirmière. Les examens réalisés permettent d'évaluer la croissance staturo-pondérale, l'acuité visuelle de loin et l'acuité auditive.

Le bilan se poursuit par la consultation avec le médecin scolaire.

Nous valorisons le respect de l'autonomie et de la dignité de chaque enfant. L'examen clinique est toujours expliqué à

l'élève et réalisé avec son consentement.

Les objectifs de la consultation médicale sont multiples : le dépistage de diverses maladies (scoliose, puberté précoce ou tardive, phimosis, troubles visuels et auditifs, maladie de la peau...), la prévention de maladies (caries, obésité, addictions...) et la détection de situations à risque (harcèlement, détresse psychologique...).

La consultation médicale est aussi l'occasion d'un temps d'échange où l'élève peut poser des questions concernant sa santé. L'équipe médicale fournit des informations et conseils adaptés à l'enfant. Aucun traitement n'est prescrit ni administré lors du bilan de santé.

Nous vous invitons à remplir le **questionnaire médical ci-joint de manière exhaustive et à y joindre une copie de la carte de vaccination** de votre enfant. Celui-ci nous permettra de tenir compte des besoins de votre enfant et de constituer son dossier médical ou de le demander à un autre service (consultation des nourrissons ou PSE de l'école précédente, par exemple). Toutes ces données sont confidentielles et sont traitées selon les protocoles exigés par le RGPD (politique de confidentialité disponible sur notre site internet : <https://www.pselibrebw.be>).

Si votre enfant souffre d'une maladie chronique et/ou grave, nécessitant des explications plus précises, nous vous invitons à nous contacter avant le bilan de santé afin que nous puissions en discuter.

Pour la vaccination des élèves de 2<sup>e</sup> primaire (vaccination rougeole-rubéole-oreillons), 2<sup>e</sup> secondaire (vaccination contre papillomavirus (HPV) ) et 4<sup>e</sup> secondaire (vaccination rappel diphtérie-tétanos-coqueluche), vous recevrez en début d'année les documents à compléter via l'école. Veuillez à cocher la case qui correspond à votre choix. La vaccination sera réalisée pendant le bilan de santé ou à l'école **pour autant** que vous nous ayez transmis au préalable **une demande écrite, signée, datée** avec mention de votre nom et de celui de l'enfant. Cette autorisation est valable pendant toute l'année scolaire. Merci d'y joindre une copie de la carte ou carnet de vaccination de votre enfant.

Nous sommes soucieux de travailler en partenariat avec les parents et responsables des élèves et sommes disponibles pour répondre à vos questions ou inquiétudes éventuelles concernant la santé de votre enfant. Les résultats et conclusions du bilan de santé vous seront donc systématiquement transmis (n'hésitez pas à les réclamer si vous ne l'avez pas reçu). Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

L'équipe PSE de Braine l'Alleud